

## 12. ACCIDENTALITE

### I. LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ACCIDENT : (source Bilan ONISR 2013)

Les facteurs liés au comportement des usagers (92 %) sont prédominants dans l'origine des accidents mortels.

Facteurs	% accidents mortels
Alcool	29,0 %
Vitesse	25,0 %
Stupéfiants	21,0 %
Défaut de port de ceinture	18,0 %
Refus de priorité	14,0 %
Perte de vigilance-Fatigue-Malaise	8,0 %
Défaut de port du casque	5,2 %

### II. GENESE DES ACCIDENTS :

L'accident est très rarement mono causal mais dans la plupart des cas plurifactoriel. Un accident se présente comme un dysfonctionnement de l'équilibre du système :

- HOMME
- VEHICULE
- ENVIRONNEMENT

Il se divise en 4 phases :

- la phase de conduite, d'équilibre
- la phase de rupture provoquée par un élément imprévu
- la phase d'urgence ou de tentative d'évitement de l'accident
- la phase de choc

### III. CONSEQUENCES DES ACCIDENTS :

#### 1. Conséquences humaines :

De 1959 à 1972, l'indice de circulation et le nombre de tués augmentent parallèlement. A partir de 1972, une prise de conscience des pouvoirs publics entraîne la mise en œuvre d'une réelle politique de lutte contre l'insécurité routière : mise en place de mesures réglementaires et développement d'une politique d'aménagement du réseau routier. D'autre part, les constructeurs automobiles engagent un travail sur la conception des véhicules. Depuis 1979, le nombre de tués est globalement en baisse. En 2013, la tranche d'âge des 18-24 ans représente 9 % de la population mais 19,5 % des tués.

Les catégories d'usagers les plus représentées dans les accidents mortels sont :

- les usagers des véhicules légers,
- les piétons,
- les 2 roues en fonction de leur puissance.

## **2. Conséquences économiques :**

En 2013, le coût de l'insécurité routière est d'environ 37,3 milliards d'euros.

Cette somme comprend :

- les coûts directs : médicaux et sociaux, matériels, frais généraux,
- les coûts indirects : perte de production future et potentielle,
- les coûts non marchands : indemnités des assurances.

## **3. Conséquences morales :**

L'accident reste surtout un drame humain, pour les impliqués et pour les proches.

## **4. Comportement en cas d'accident :**

Protéger, alerter, secourir.